Public Information / Resources

Guides/Reports - Government of Canada Ice Storm 1998 Federal Rec[illegible] Programs and Assistance to Victims

Go Back

Contents

- Executive Summary
- Summary Table of Federal Ice Storm Recovery Programs
- Report on Federal Ice Storm Recovery Programs and Assistance to Victims
  - Disaster Financial Assistance Arrangements – Emergency Preparedness Canada
  - Canada Economic Development for Quebec Regions
  - Industry Canada
  - Agriculture and Agri-Food Canada
  - Human Resources Development Canada
  - Natural Resources Canada
- The Non-Financial Contribution of the Government of Canada

Executive Summary

The devastating ice storm of January 1998 was the largest and most expensive natural disaster in the history of Canada, touching the lives of 4.5 million people in Quebec, Ontario, New Brunswick and Nova Scotia. During the storm, 17 per cent of Canadians could not work and 541 emergency shelters were set up. In addition to being remembered for the severe hardship and damage left in its wake, the storm was notable for the historic outpouring of generosity and support for its victims from across the country, non-governmental groups, the private sector, the provinces and other countries.

One of the most visible signs of support came in the form of Operation Recuperation, the largest-ever mobilization of the Canadian Forces in a disaster relief effort. The deployment of the Canadian Forces represented one of the largest since the Korean War. At the request of the affected provinces, more than 15,000 regular and reserve troops were deployed at the peak of the relief effort. For weeks, troops helped local authorities to clear debris, reach people in isolated areas, move citizens to shelters and evacuate people in need of medical assistance; and they carried out numerous other duties. The total incremental cost to the Department of National Defence was $44 million.

The Disaster Financial Assistance Arrangements (DFAA) ensures that Canadians which face major emergencies or disasters do not face an undue financial burden as well. The arrangements allow all Canadians to show their solidarity by sharing costs with affected provinces or territories. The Government of Canada has advanced $250 million to Quebec and $55 million to Ontario to defray expenses incurred because of the storm. These are advance payments under the federal-provincial DFAA and are based on a summary review of invoices. Under the DFAA progressive share formula, up to 90 percent of eligible provincial costs may be reimbursable by the Government of Canada. It is projected that the Government of Canada may eventually provide about $582 million when all the bills are in.

For expenses not covered under the DFAA, the Government of Canada put in place a number of additional economic recovery programs tailored to respond to the unique problems stemming from the disaster.

It set aside up to $100 million in Quebec for a program to assist small and medium-size businesses and up to $50 million for recovery initiatives related to the agriculture and agri-food sector. Under the Canada – Ontario Ice Storm Economic Recovery Assistance Program, $10 million was made available for recovery initiatives related to the agriculture and agri-food sector and $50 million was made available for small and medium-sized businesses. Sixty seven million dollars was set aside to allow the three provinces affected to hire unemployed people to help clean up debris from parks, playgrounds and nature trails; to prune damaged trees; and to help repair public facilities. These amounts were based on the best available estimates at the time when the extent of damage to facilities and enterprises was largely unknown. Over time it has become evident that, with the applicability of insurance plans and other programs, some of this additional assistance has not been required.

The Government of Canada has also offered to provide assistance to the governments of Quebec and Ontario to help woodlot owners not otherwise covered under the DFAA. The Government of Canada announced last year its willingness to enter into discussions regarding the establishment of a 50:50 cost-shared program to aid part-time woodlot owners who had incurred damage due to the ice storm.

Ontario has agreed to cost-share a woodlot assistance program and negotiations are expected to begin soon. To date, no agreement has been reached with Quebec to provide this program.

Beyond these costs, there were substantial expenditures of federal money, effort and time. The Royal Canadian Mounted Police lent hundreds of officers to Quebec and Ontario to assist with patrols. Many government employees, facing no water, heat or electricity at home or in their offices, continued to report to work and provide services, often moving into makeshift offices in other government buildings. Mail was redirected, federal cheques delivered, generators rented, special measures implemented and federal buildings used as shelters.

Coping with, and recovering from, the 1998 ice storm has been a team effort and a lesson in the value of community and co-operation. The Government of Canada is proud of the rapid response of its departments and individual employees, and it looks forward to further work with the provinces to help the affected regions continue their robust recovery.

Summary Table of Federal Ice Storm Recovery Programs
Below is a summary table providing a best estimate of the federal contribution to Quebec, Ontario and New Brunswick under the victim assistance programs up to December 1998. The hardship and damage in Nova Scotia as result of the ice storm was not significant enough to qualify for these programs. Beyond this considerable assistance are in-kind contributions from the federal government, including money, effort and time.

Department	Estimated contributions ($ million)
Emergency Preparedness Canada (Disaster Financial Assistance Arrangements)	582.4
The Canadian Forces	44 (Incremental)
Canada Economic Development for Quebec Regions	7
Industry Canada	2.9
Agriculture and Agri-Food Canada	13.6
Human Resources Development Canada	67.2
Natural Resources Canada	(To be determined)
Total	**717.1**

1. Federal Ice Storm Recovery Programs and Assistance to Victims
A. Disaster Financial Assistance Arrangements
Emergency Preparedness Canada
Summary

Province	Expected provincial expenditure eligible under the DFAA	Estimated federal share	Paid to date 03/99
Quebec	$476 million	$414 million	$250 million
Ontario	$208.5 million	$165 million	$55 million
New Brunswick	$5.5 million	$3.4 million	$0
Total	$690 million	$582.4 million	$305 million

Note: The figures for provincial expenditures are those proposed by the provincial governments in question.

The aim of the Disaster Financial Assistance Arrangements (DFAA) is to provide financial assistance to provinces and territories to cover up to 90 percent of their costs of intervention and recovery in the aftermath of a disaster, when such costs are above what a province or territory could reasonably be expected to meet under normal circumstances.

Under the DFAA, the federal government will share the following eligible provincial expenditures: costs relating to emergency intervention; assistance to municipalities to rehabilitate public property; emergency assistance to victims and assistance to restore the essential property of individuals; and assistance to small-business owner/operators and full-time farmers, including provincial administration costs. Insurable losses are ineligible under the DFAA.

Following the 1998 ice storm, Quebec, Ontario and New Brunswick all

requested assistance under the DFAA. The appropriate orders-in-council were approved and the federal government provided assistance in accordance with the DFAA guidelines.

Additional Programs to Assist Victims
In conjunction with the province concerned, the Government of Canada may also develop special measures or companion programs to the Disaster Financial Assistance Arrangements in order to facilitate the economic recovery of areas severely affected by a natural disaster. These additional measures are also grounded in a concern for equity, since they target part-time business operators in a sector affected by the disaster but ineligible under the Disaster Financial Assistance Arrangements. The costs of these companion programs are established during the negotiations and assumed equally by the two governments.

In the case of Ontario, in addition to the program to hire temporary labour, the Government of Canada reached agreements to provide economic recovery programs for small and medium-sized businesses and the agriculture sector, and soon for owners of small private woodlots who operate them on a part-time basis.

No such agreement was reached between the governments of Canada and Quebec following the ice storm. At the request of Quebec's economic and agricultural sectors, the Government of Canada set up the Economic Recovery Assistance Program (ERAP), its own complementary assistance program of up to $100 million for small and medium-sized businesses, and it set up a program of up to $50 million for part-time farmers.

B. Canada Economic Development for Quebec Regions
Economic Recovery Assistance Program (ERAP)
Summary

Province	Applications received	Amount approved	Number of cheques issued (advance and final)	Amount of assistance paid
Quebec	3400	$7 million	4700	$7 million

The Economic Recovery Assistance Program (ERAP) was established by Canada Economic Development for Quebec Regions in order to provide financial assistance to small and medium-sized businesses in Quebec which were particularly severely affected by the ice storm.

A fund of up to $100 million was established in order to assist businesses that were forced to close for more than eight working days, and to react to the most serious economic impacts.

Almost 3,000 firms, employing over 50,000 persons, received almost $7 million in assistance under the ERAP. While it is evident that the actual economic impact of the ice storm was not as serious as initially estimated, it should be noted that the Government of Canada rapidly provided sufficient financial resources to handle even the most major of economic impacts.

C. Industry Canada

Canada – Ontario Business Recovery Assistance Program (COBRA)
Summary

Province	Applications received	Amount approved	Number of cheques issued (advance and final)	Amount of assistance paid
Ontario	2463	$2.9 million	669	$2.9 million

The governments of Canada and Ontario, through the Canada – Ontario Business Recovery Assistance Program (COBRA), co-operated to provide assistance on a 50:50 cost-shared basis to small and medium-sized businesses with 100 or fewer employees in Eastern Ontario that were hardest hit by the January 1998 ice storm. COBRA's purpose is to help such businesses to restore economic activity and jobs to pre-storm levels.

D. Agriculture and Agri-Food Canada
Ice Storm Recovery Programs
Summary

Province	Producer applications received to date	Producer applications approved to date	Producer payments (Expected total assistance) 12/98
Quebec	761	342	$6.6 million
Ontario	830	N/A	$7 million
Total	**1591**	**342**	**$13.6 million**

Note: The Ontario provincial administration does not have, at this time, a breakdown between full- and part-time farmer applications approved to date.

Recovery programs were established in both Quebec and Ontario. The objective of each program was to restore economic activity, to the extent practical, in the agriculture and rural sector, in areas affected by the January 1998 ice storm and resulting power failures.

The Province of Ontario has partnered with the federal government to deliver and equally cost-share payments representing 100 percent of eligible claims under the part-time farmer program.

No similar agreement was reached with the Province of Quebec. Part-time farmers in that province can apply directly to the federal government and receive 50 percent of eligible claims, the equivalent of the federal contribution in Ontario.

Research activities associated with the ice storm in the provinces of Ontario and Quebec required expenditures of $3.7 million. In Ontario, a total of $6 million is directed to other program components: evaluation, assessment, advice ($2 million) and strategic initiatives ($4 million).

E. Human Resources Development Canada
Special Measures to Assist Persons and Communities Affected by the Ice Storm
Summary

Province	Applications	Amount of money spent

	accepted	(EI Part II and Youth Initiative)
Quebec	443	$41.8 million
Ontario	116	$21.8 million
New Brunswick	13	$3.6 million
Total	572	$67.2 million

Human Resources Development Canada reached out to victims affected by the storm by developing special initiatives and employment measures to help them to clean up and recover from the disaster.

The Storm Assistance Fund was announced to help communities, businesses, private industries, municipalities and individuals clean up, repair and restore properties severely affected by the ice storm.

F. Natural Resources Canada
Special Measures To Assist (Part-Time) Owners of Small Private Woodlots
Summary

Province	Estimated total contribution
Ontario	To be determined*
Quebec	To be determined**
Total	**To be determined**

Note: The contribution of the Government of Canada to a compensation program for Ontario owners of small private woodlots who operate them on a part-time basis is estimated at $1.7 million. The potential contribution of the Government of Canada to a similar program in Quebec has not been determined, since no specific figure has been put forward by the province.

In November 1998, the Government of Canada offered to provide financial assistance to the governments of Quebec and Ontario to help woodlot owners not covered under the DFAA. Following the ice storm, only full-time private woodlot owners were compensated under the DFAA. To address this inequity, the Government of Canada announced last year its willingness to cooperate on a 50:50 basis to implement an equivalent program for part-time woodlot owners.

Ontario has agreed to cost-share a woodlot assistance program and negotiations are expected to begin soon.

To date, no agreement has been reached with Quebec on a program of this type.

2. The Non-Financial Contribution of the Government of Canada
Emergency Preparedness Canada
As soon as the disaster began, the regional offices of Emergency Preparedness Canada (EPC) in Toronto and Quebec City were opened on a 24-hour basis. The federal co-ordination centres were activated in Quebec and Ontario. Members of the EPC team also set up shop in the provincial co-ordination centres. The two regional teams received reinforcements from other less affected regions. In Ottawa, the National Support Centre was activated on January 9,1998, and so remained until the 28th. The National Support Centre was backed up by the Generator Task Force, which managed to locate more than a third of the 2,000 units required, make them ready and ship them during this period. This group

got its supplies from all over Canada and the United States. The Government Emergency Operations Co-ordination Centre was the focal point for all communications from and to the provinces and other partners during the disaster. As operations concluded, EPC provided the space needed by the team recovering borrowed items and equipment and returning them intact to their original owners.

The Canadian Forces

As part of the federal government response to the Ice Storm of January 1998, the Canadian Forces were called upon to provide assistance to civilian authorities in Ontario, Quebec and, to a much lesser extent, New Brunswick. The military responded by providing both personnel and equipment to this emergency operation. The deployment of the Canadian Forces represented one of the biggest since the Korean War. At the height of the crisis, over 15,000 troops, including some 3,800 reservists were deployed, with the greater portion going to the Montreal region. The troops came from all areas of Canada. Of note, some 3,200 vehicles were mobilized by the military in response to the call for assistance.

The incremental costs to National Defence for this operation totaled some $44 million. The most significant expenditures incurred during the deployment were:

- $15.1 million in salaries for Reserve Force members;
- $16.4 million, which included costs for charter transportation of troops, for field operation allowances, and for Emergency Preparedness Canada purchases (mainly generators); and
- $7.4 million for rations and other consumable materials.

Agriculture and Agri-Food Canada

Agriculture and Agri-Food Canada played an important role during the emergency operations and is continuing to provide short-term and longer-term services to farmers and rural communities. The dairy industry was hit particularly hard. Some 2,000 milk producers in Ontario and 3,500 in Quebec suffered significant losses. It is estimated that about 10 million litres of milk were lost in Ontario for an approximate value of $6 million. In Quebec, losses are estimated at some 3.5 million litres for a value of $1.8 million. Agriculture and Agri-Food Canada helped the Quebec and Ontario governments provide generators to dairy producers. To continue to ensure milk processing in areas where plants were shut down, the department, along with the Canadian Food Inspection Agency, the Canadian Dairy Commission and the Department of Foreign Affairs and International Trade negotiated an agreement with the U.S. Food and Drug Administration to process raw milk in the U.S. and then remarket it in Canada.

Farm Credit Corporation worked with individual farmers in Quebec, Ontario and the Atlantic provinces to make arrangements and worked with other creditors to solve immediate problems of liquidity.

Canada Mortgage and Housing Corporation

Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) drew up an inventory of its available housing stock and offered it to provincial authorities in Ontario and Quebec to be used by storm victims. CMHC also established a toll-free number to help homeowners obtain expert advice on damage to

dwellings caused by the ice storm.

Canada Post Corporation
Canada Post Corporation worked to restore full postal service in affected areas as quickly as possible and gave priority to the delivery of income support cheques in areas affected by power failures. These cheques were available at local post offices. Canada Post made generators available to the civil security organization.

In conjunction with the Montreal local of the Canadian Postal Workers Union, Canada Post provided trucks with drivers to transport emergency equipment from Montreal nursing homes to Montérégie. The Corporation also placed pallets and containers at the disposal of the Canadian Forces for transporting equipment and materiel.

Canadian Space Agency
In its St. Hubert facilities, the Canadian Space Agency took in up to 625 disaster victims during the day and accommodated 65 overnight.

Citizenship and Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada loaned personnel and vehicles to the Quebec Emergency Operations Co-ordination Centre to assist with policing operations.

Correctional Service Canada
Correctional Service Canada (CSC) provided emergency supplies as well as food and shelter to 144 people at its training college in Laval, Quebec. Volunteers from CSC also provided security services at the request of the Granby Emergency Measures Organization.

In Ontario, federal penitentiaries supplied mattresses, generators, blankets, laundry and transportation services to local emergency shelters, hydro repair crews and the Red Cross. They helped clear debris and provided emergency assistance to farmers. Pittsburgh Institution made its facilities available to the Kingston North emergency command post, including the use of phone lines, administrative support and the provision of meals to emergency personnel.

Canada Economic Development for Quebec Regions
Through its partner, Info-entrepreneur, Canada Economic Development for Quebec Regions (CED) participated in the information lines made available to Quebec citizens and business firms. CED prepared an interim report and a more comprehensive report on the main impact of the ice storm on Quebec's economy. Approximately 500 CED clients were contacted in order to prepare these reports and explore with small and medium-sized businesses possible lines of assistance or special measures that the federal government could introduce. Last, CED took all the necessary actions to set up a federal economic recovery office without delay.

Environment Canada
Environment Canada played an important role in a vast range of storm-related federal support activities. Throughout the crisis, Environment Canada was able to provide Canadians with accurate and timely weather warnings as well as 24-hour information. The department also supported public services, municipalities, provincial governments, the other federal departments and emergency response services co-ordinators with

extensive specialized meteorological services as well as advice on numerous environmental issues related to storm damage. Meteorologists and climate sciences experts responded to thousands of calls from the media and gave over 800 media interviews. Hits on the department's Web site, the Green Lane (www.ec.gc.ca), increased by 50 percent to as many as 300,000 a day.

Fisheries and Oceans – Canadian Coast Guard
In Quebec, 50 generators and six pumps were made available to 10 municipalities. Eight people were assigned to emergency operations in support of provinces and municipalities.

Canadian Coast Guard helicopters were made available to the provincial authorities and the hovercraft *Waban-Aki* was used to prevent ice jams from forming on the Chateauguay River.

In Ontario, the Prescott Coast Guard station was used as a co-ordination centre for area emergency operations. Generators and pumps were brought from the Amherstburg, Burlington and Parry Sound stations. Ten generators were assigned to pump out the basements of some 600 residences. Some 75 small generators and 10 larger, industrial-type generators were deployed in conjunction with fire services and emergency response teams.

Retired personnel helped to assemble generators for residential use in Osgoode, Embrun, North Augusta, Delta, Rockport and Prescott. Two teams with chainsaws and shears did cleanups to enable electrician teams to reach damaged electrical equipment. Heavy equipment operators cleared streets and removed broken hydro poles.

The Maritimes Region sent 21 pumps and 40 generators with parts; Newfoundland sent nine generators and 13 pumps; and another 90-kW generator was sent from Hay River, N.W.T. These generators were distributed in Quebec and Ontario.

Foreign Affairs and International Trade
The Department of Foreign Affairs and International Trade helped to procure 50,000 camp beds in the United States and acted for Transport Canada in negotiating special authorizations so that telephone poles from the southern United States could be brought into Canada.

Health Canada
In the early stages of the ice storm, considerable quantities of supplies (85,088 stretchers, 24,556 beds and 75,900 blankets) were provided to the provinces of Ontario and Quebec as well as to the Akwesasne Reserve from the National Emergency Stockpile, Emergency Services Depot in Ottawa, from several Canadian Forces bases across Canada and from pre-positioned sites in Ontario and Quebec.

Staff from the Emergency Services Division of the Medical Services Branch worked around the clock to respond to requests for supplies and assistance from both the Ontario and Quebec governments. A variety of supplies were issued to Akwesasne from the First Nations and Inuit Health Programs Directorate of the Medical Services Branch and from the Occupational and Environmental Health Services Agency of Health Canada. In addition, staff provided nursing, physician and environmental health services to Akwesasne in the aftermath of the ice storm.

Health Canada played an important role in providing community psycho-social support, such as advice and documentation on dealing with stress in crisis situations, to provincial and municipal social services officials, as needed.

Human Resources Development Canada
Human Resources Development Canada (HRDC) took measures to accelerate the processing of Canada Pension Plan and Old Age Security cheques as well as child tax benefit payments. Special procedures were also implemented to simplify applications for benefits and employment support measures like Employment Insurance claims.

Federal Human Resources Centres outside the affected regions instituted various measures to ensure better service in targeted communities, regardless of provincial boundaries.

HRDC also helped to support a variety of initiatives taken by the Government of Canada as a whole in order to ensure a co-ordinated federal response. For example, the Government of Canada, through Enquiries Canada, set up 1-800 numbers to provide information to the public concerning federal government assistance to storm disaster victims. In addition, advertisements were placed in daily newspapers in the stricken regions of Quebec and Ontario to inform the public about this service as it related to Employment Insurance, the Canada Pension Plan, the Guaranteed Income Supplement and Old Age Security.

Industry Canada
The lack of electric power, the operation of networks on batteries and generators and damage to infrastructure produced unprecedented problems to telecommunications networks. Throughout the emergency, Industry Canada helped to support operations and maintain communications infrastructures by acting as a clearing-house for information and co-ordinating with federal departments, provincial authorities and the telecommunications industry to deploy generators, including four mid-sized generators from Vancouver to Montreal (in support of critical communications networks), to secure key cellular sites and to procure priority fuel supplies for telecommunications networks.

In Ontario Region, 16 staff provided round-the-clock assistance through the co-ordination of a satellite earth station on behalf of National Defence, including such tasks as approving the relocation of radiocommunication systems whose towers were damaged and establishing a contact at Rogers Cable TV – Ottawa to facilitate a CBC radio network feed for public notification. The Region also assisted in the location of electrical power generators.

As well, the Canada – Ontario Business Service Centre set up a four-person ice storm help team in Toronto using a 1-800 call centre and Web site to provide small and medium-sized enterprises with advice and referrals on their ice storm-related problems and the evolving array of programs and services made available by Ontario and Canada.

In Quebec Region, 27 staff assisted in the continued operation of critical radiocommunication systems by authorizing more the 50 additional frequencies for use by the Quebec provincial police and the Montreal police department. The Region also assisted in the location of electrical power generators.

The Atlantic Region's contribution involved communicating the status updates from NB Telephone's Provincial Network Operations Centre to the Government Emergency Operations Centre.

The department monitored commercial practices connected with the crisis. The Competition Bureau set up a toll-free line and invited consumers to report cases of questionable commercial practices, especially inflated pricing.

Natural Resources Canada
Natural Resources Canada (NRC) provided personnel and equipment (including 60 generators and 22 chainsaws) for emergency operations in the Ottawa-Carleton Region; human resources and equipment (generators, trucks, etc.) from its offices in Varennes, Sherbrooke and Ste. Foy, in addition to making premises available to operations personnel; such varied materials as blankets, lanterns, flashlights, folding beds and candles; a new topographical map for the entire affected region and more than 17,000 topographical maps and a number of aerial photos to support Canadian Forces operations; and information through its Internet site explaining how to treat ice-damaged trees. In addition, NRC is assessing the ice storm's impact on activities connected with energy, forests, mines and geology in the affected region.

Public Works and Government Services Canada
On Thursday January 22, 1998, Public Works and Government Services Canada (PWGSC) announced that the Government of Canada would immediately issue $70 million in advance payments in lieu of taxes to municipalities in Quebec and Eastern Ontario which were hard hit by the ice storm. Regional and national PWGSC personnel worked closely with their Quebec and Ontario counterparts in recovery efforts, contributing expertise, supplies and equipment. The Customs Training College at Rigaud was converted into a temporary shelter housing 200 people, including electric line fitters from the United States and lumberjacks from Abitibi. The department was also involved in de-icing buildings in downtown Montreal; supplying an 800-kW generator and the required technical expertise to the Centre Gertrude La France in Saint-Jean, as well as co-ordinating the acquisition and delivery of some 668 other generators; providing a federal government building of 3,000 square metres for emergency use by the town of Granby; and opening the Canada Federal Study Centre in Ottawa as a shelter for storm victims from Ontario and Quebec who suffered from environmental illnesses and were unable to stay in community shelters.

Revenue Canada
Revenue Canada took a number of measures related to taxes and customs duties to assist people in the hardest-hit areas. For example, border posts ensured the rapid entry of emergency goods, especially generators, as well as emergency personnel heading for the disaster areas. The department set up a toll-free emergency line for Canadians affected by the storm who had questions or concerns about customs duties, the administration of trade policies or taxes.

Revenue Canada also announced that the department would take special equity measures for taxpayers who found it impossible to meet their tax obligations because of the ice storm.

Royal Canadian Mounted Police
As early as January 7, Royal Canadian Mounted Police (RCMP) officers

stationed in St. Hyacinthe and Lacolle were involved with local police and civil authorities in bringing assistance to the population. On January 13, the RCMP received two official requests for assistance: one from the Brossard municipal police service and the other from the Quebec provincial police. In all, 140 officers were then deployed to be assigned to conduct systematic visits to all residents still deprived of electricity as well as patrols to ensure the security of citizens and property. The RCMP supported the work of the Quebec provincial police and municipal police forces.

On January 14, the RCMP received official requests for assistance from the cities of Granby, St. Hyacinthe, St. Hilaire and Beloeil. The RCMP mobilized 175 additional officers of whom 100 came from the National Capital Region.

The RCMP received further requests for assistance from the Quebec Provincial Police on January 15 and raised its numbers of assigned officers to 520; this strength was maintained until January 20. Former members of the RCMP orchestra returned to service and undertook a three-day nursing-home tour.

Veterans Affairs Canada

The Ste. Anne's Hospital, a Veterans Affairs Canada institution in Ste. Anne de Bellevue, Quebec, agreed to accommodate more than 200 elderly people from a number of nursing homes and hospitals in the area.

The department set up a telephone line that can be used at any time by veterans and their spouses living in Ontario or Quebec who found themselves without power. Over 9,000 clients had been contacted by mid-January.

Top of Page
Go Back

Modified: 2001-04-17 Copyright/Disclaimer

Information publique / ressources

Guides et rapports - Gouvernement du Canada
Verglas 1998 - Programmes fédéraux de relance économique et d'aide aux sinistrés

Retour

Table des matières

- Résumé analytique
- Tableau sommaire des programmes fédéraux d'aide aux sinistrés
- Rapport sur les programmes fédéraux de rétablissement et d'aide aux sinistrés de la tempête de verglas
  - Protection civile Canada – Accords d'aide financière en cas de catastrophe
  - Développement économique Canada pour les régions du Québec
  - Industrie Canada
  - Agriculture et Agroalimentaire Canada
  - Développement des ressources humaines Canada
  - Ressources naturelles Canada
- La contribution non financière du gouvernement du canada

Résumé analytique

La tempête de verglas de janvier 1998 a été le plus important et le plus coûteux des désastres naturels de l'histoire du Canada; elle a perturbé l'existence de 4,5 millions de personnes au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Au cours de cette tempête, 17 % des Canadiens n'ont pu travailler et 541 centres d'hébergement d'urgence ont été mis sur pied. On se rappellera cette tempête non seulement pour les difficultés et les ravages qu'elle a occasionnés, mais aussi pour les élans de générosité sans précédent qu'elle a suscités partout au pays, de la part de citoyens, d'organisations non gouvernementales et d'entreprises privées, ainsi qu'à l'étranger.

L'Opération Récupération, très visible, a été la plus vaste mobilisation des Forces canadiennes jamais entreprise pour porter secours à des sinistrés. Rarement avions-nous vu un tel déploiement de nos forces depuis la Guerre de Corée. À la demande des provinces touchées, plus de 15 000 membres de la Force régulière et de la Force de réserve ont été déployés au plus fort de la crise. Pendant des semaines, les militaires ont prêté

main-forte aux autorités locales, enlevant les débris, portant secours aux personnes isolées, évacuant les gens vers les centres d'hébergement ou les hôpitaux, et s'acquittant de nombreuses autres tâches. Le coût différentiel de cette opération pour le ministère de la Défense nationale a été de 44 millions de dollars au total.

Les Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFC), conclus entre le gouvernement fédéral et les provinces, permettent aux Canadiens qui connaissent des désastres ou des situations d'urgence majeures d'éviter la ruine. Ils permettent en outre à tous les Canadiens de manifester leur solidarité en partageant les coûts avec les provinces et les territoires touchés. Le gouvernement du Canada a avancé 250 millions de dollars au Québec et 55 millions à l'Ontario pour couvrir les dépenses occasionnées par la tempête. Il s'agit de paiements anticipés en vertu des AAFC; ils sont basés sur un examen sommaire des factures. Selon la formule de partage progressif adoptée pour les AAFC, un maximum de 90 % des frais admissibles engagés par les provinces peut être remboursé par le gouvernement du Canada. On prévoit que la contribution totale de ce dernier pourrait atteindre environ 582 millions de dollars quand toutes les factures auront été reçues.

Quant aux dépenses non couvertes par les AAFC, le gouvernement du Canada a mis en oeuvre un certain nombre de mesures d'aide économique supplémentaires conçues pour résoudre les problèmes tout à fait particuliers créés par le désastre.

Il a mis de côté jusqu'à 100 millions de dollars au Québec pour un programme destiné à aider les petites et moyennes entreprises (PME) et jusqu'à 50 millions de dollars pour des initiatives de relance dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

En collaboration avec le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Canada a mis de côté10 millions de dollars pour des initiatives de relance en agriculture et en agroalimentaire, et 50 millions de dollars ont été mis à la disposition des PME.

Pour les trois provinces touchées, une somme de 67,2 millions de dollars a été réservée pour que les provinces puissent embaucher des gens sans emploi et les affecter au déblaiement (parcs, terrains de jeu, sentiers de la nature), à l'émondage des arbres endommagés et à la réparation des installations publiques.

L'ensemble de ces montants avaient été calculés d'après les meilleures prévisions du moment, car on n'avait pas encore une idée précise de l'envergure des dommages aux installations. Avec le temps, les gens ont pu se prévaloir de régimes d'assurance et d'autres programmes, de sorte qu'une partie de cette aide supplémentaire n'était plus nécessaire.

Le gouvernement du Canada a par ailleurs offert aux gouvernements du Québec et de l'Ontario de venir à la rescousse des propriétaires de boisés privés qui n'étaient pas couverts par les AAFC. Il a annoncé l'an dernier qu'il était disposé à discuter de la création d'un programme à coûts partagés (50 % - 50 %) pour aider les producteurs à temps partiel qui ont subi des dégâts à cause de la tempête de verglas.

Pour sa part, l'Ontario a accepté de cofinancer un programme d'aide à l'intention des propriétaires de boisés, et les négociations seront amorcées sous peu. Jusqu'ici, aucun accord semblable n'a été conclu

avec le Québec.

En plus de ces coûts, des dépenses considérables ont été engagées par le gouvernement fédéral, qu'il s'agisse d'argent, de temps ou d'efforts. La Gendarmerie royale du Canada a prêté des centaines d'agents au Québec et à l'Ontario pour qu'ils participent aux patrouilles. Beaucoup d'employés du gouvernement, eux-mêmes privés d'eau ou d'électricité à leur domicile ou à leur bureau, ont continué de se présenter au travail et de fournir des services, parfois à partir de bureaux de fortune installés ailleurs que dans leur édifice habituel. Le courrier a été réacheminé, les chèques fédéraux distribués; on a loué des génératrices, procédé à toutes sortes de mesures exceptionnelles et transformé des immeubles fédéraux en centres d'hébergement.

La réaction à la crise du verglas de 1998 peut se résumer en deux mots : entraide et solidarité. Le gouvernement du Canada est fier de constater avec quelle rapidité ses ministères et ses employés ont pu intervenir. Il espère avoir l'occasion de pousser plus loin cette collaboration avec les provinces pour favoriser une reprise vigoureuse dans les régions touchées.

Tableau sommaire des programmes fédéraux d'aide aux sinistrés
Le tableau sommaire suivant illustre la meilleure estimation de la contribution fédérale au Québec, à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick dans le cadre des programmes d'aide aux sinistrés jusqu'à décembre 1998. La Nouvelle-Écosse n'a pas subi des dommages assez importants pour pouvoir profiter de ces programmes. À cette aide considérable s'ajoutent les contributions en nature du gouvernement fédéral (argent, efforts et temps).

Ministère	Estimated contributions ($ million)
Protection civile Canada (Accords d'aide financière en cas de catastrophe)	582,4 M$
Forces canadiennes	44 M$ (différentiel)
Développement économique Canada pour les régions du Québec	7 M$
Industrie Canada	2,9 M$
Agriculture et Agroalimentaire Canada	13,6 M$
Développement des ressources humaines Canada	67,2 M$
Ressources naturelles Canada	(à déterminer)
Total	**717,1 M$**

Haut de page

1. Les programmes fédéraux de rétablisse0ment et d'aide aux sinistrés de la tempête de verglas
A. Accords d'aide financière en cas de catastrophe
Protection civile Canada
Sommaire

Province	Dépenses	Estimé de la	Paiement à ce

	provinciales attendues et admissibles en vertu des AAFC	Part fédérale	jour 03/99
Québec	476 M$	414 M$	250 M$
Ontario	208,5 M$	165 M$	55 M$
Nouveau-Brunswick	5,5 M$	3,4 M$	$0
Total	690 M$	582,4 M$	305 M$

Nota : Les chiffres relatifs aux dépenses provinciales sont ceux proposés par les autorités des provinces concernées.

Le but des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFC) est de fournir une aide financière aux provinces et territoires pour couvrir, jusqu'à concurrence de 90 %, de leurs coûts d'interventions et du redressement après une catastrophe, lorsque ces coûts dépassent ceux qu'ils seraient censés assumer en temps normal.

En vertu des Accords, le gouvernement fédéral assume une part des dépenses provinciales admissibles, soient : le coûts relatifs aux interventions d'urgence; l'aide aux municipalités pour la remise en état des biens publics; le secours aux sinistrés et l'aide à la restauration des biens essentiels des particuliers, l'aide aux propriétaires exploitants de petites entreprises et aux agriculteurs à temps complet, y compris les frais d'administrations provinciaux. Les pertes assurables ne sont pas admissibles en vertu des AFCC.

Après la tempête de verglas de 1998, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont tous trois sollicité une assistance en vertu des AAFC. Le gouvernement du Canada a adopté les décrets nécessaires et apporté une assistance financière conformément aux lignes directrices des AAFC.

Programmes supplémentaires d'aide aux sinistrés
De concert avec la province touchée, le gouvernement du Canada peut élaborer des mesures spéciales ou des programmes complémentaires aux AAFC pour faciliter la relance économique des régions durement frappées par une catastrophe naturelle. Ces mesures supplémentaires sont également développées par souci d'équité puisqu'elles visent une clientèle d'exploitants à temps partiel dans un certain secteur touché par le désastre non admissibles en vertu du programme d'aide financière en cas de catastrophe. Fixé lors de négociations, le coût de ces programmes est assumé à parts égales par les deux gouvernements.

Du côté de l'Ontario, en plus du programme visant l'embauche de main d'oeuvre temporaire, le gouvernement du Canada a conclu des ententes afin d'offrir des programmes de relance économique pour les PME, le secteur de l'agriculture, et bientôt pour les propriétaires à temps partiel de petits boisés privés.

Aucune entente semblable n'est intervenue entre les gouvernements du Canada et du Québec à la suite de la tempête de verglas. À la demande des secteurs économique et agricole québécois, le gouvernement du Canada a fourni un complément d'aide en mettant sur pied le Programme de relance de l'activité économique (PRAE) allant jusqu'à 100 millions de dollars pour les PME, et un programme allant jusqu'à 50 millions pour les agriculteurs à temps partiel.

B. Développement économique Canada pour les régions du Québec
Programme de relance de l'activité économique (PRAE)
Sommaire

Province	Nombre de demandes reçues	Montant approuvé	Nombre de chèques émis (y compris les avances)	Montant de l'aide versée
Québec	3 400	$7 million	4 700	7 M$

Le Programme de relance de l'activité économique (PRAE) a été créé par Développement économique Canada pour les régions du Québec pour fournir une aide financière aux PME québécoises qui ont le plus souffert du verglas.

On a créé un fonds allant jusqu'à 100 millions de dollars pour aider les entreprises qui avaient dû fermer leurs portes pendant plus de huit jours ouvrables et pour réagir aux impacts économiques les plus graves.

Près de 3 000 entreprises, comptant plus de 50 000 employés, ont touché une aide atteignant presque 7 millions de dollars dans le cadre du PRAE. Il est clair que l'incidence économique de la tempête de verglas n'a pas été aussi grave qu'estimé initialement, mais il convient de souligner que le gouvernement du Canada a vite fourni les ressources financières suffisantes pour affronter le pire.

C. Industrie Canada
Programme Canada-Ontario d'aide aux entreprises (COBRA)
Sommaire

Province	Nombre de demandes reçues	Montant approuvé	Nombre de chèques émis (y compris les avances)	Montant de l'aide versée
Ontario	2 463	2,9 M$	669	2,9 M$

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario, dans le cadre du Programme Canada-Ontario d'aide aux entreprises (COBRA), ont travaillé en collaboration pour fournir une aide (dont le coût est partagé moitié moitié) aux PME de 100 employés ou moins de l'Est ontarien les plus durement frappées par la tempête de verglas de janvier 1998. COBRA a pour but d'aider ces entreprises à reprendre leurs activités normales.

D. Agriculture et Agroalimentaire Canada
Programmes de relance économique après la tempête de verglas
Sommaire

Province	Demandes des producteurs reçues à ce jour	Demandes des producteurs approuvées à ce jour	Versements aux producteurs - Aide totale prévue12/98
Québec	761	342	6,6 M$
Ontario	830	S.O	7 M$

Total	**1591**	**342**	**13,6 M$**

Nota : L'administration provinciale de l'Ontario n'offre pas présentement de ventilation entre les demandes approuvées faites par les producteurs à temps partiel et celles faites par les producteurs à temps plein..

Des programmes de relance ont été mis sur pieds tant au Québec qu'en Ontario. L'objectif de chaque programme était, dans la mesure du possible, de relancer l'activité économique du secteur agricole et rural dans les régions touchées par la tempête de verglas de janvier 1998 et par les pannes de courant qui ont suivi.

L'Ontario a uni ses efforts à ceux du gouvernement fédéral pour effectuer des versements à parts égales et partager la totalité des réclamations admissibles aux termes du programme touchant les producteurs à temps partiel.

Aucune entente du même type n'est intervenue avec le Québec. Les producteurs à temps partiel de cette province peuvent s'adresser directement au gouvernement fédéral et recevoir 50 % des réclamations admissibles, soit l'équivalent de la contribution fédérale en Ontario.

Les travaux de recherche liés à la tempête de verglas dans les provinces de l'Ontario et du Québec ont nécessité la somme de 3,7 millions de dollars. En Ontario, une somme totale de 6 millions de dollars est affectée à d'autres éléments du programme : évaluation, estimation des dommages (2 millions), conseils et initiatives stratégiques (4 millions).

E. Développement des ressources humaines Canada
Mesures spéciales visant à aider les personnes et les collectivités touchées par la tempête de verglas
Sommaire

Province	Demandes approuvées	Montant dépensé (Assurance-emploi Partie II et Stratégie emploi jeunesse)
Québec	443	41,8 M$
Ontario	116	21,8 M$
Nouveau-Brunswick	13	3,6 M$
Total	572	67,2 M$

Développement des ressources humaines Canada est venu en aide aux victimes de la tempête en mettant sur pied des initiatives spéciales et des mesures d'aide à l'emploi visant à aider ces personnes à réparer les dommages et à reprendre leurs activités.

Le Fonds d'aide aux sinistrés a pour but d'aider les collectivités, les commerces, les entreprises privées, les municipalités et les particuliers à nettoyer, à réparer et à remettre en état les biens gravement endommagés par la tempête.

F. Ressources naturelles Canada
Mesures spéciales pour aider les propriétaires de petits boisés privés (temps partiel)
Sommaire

Province	Estimation de la contribution totale
Ontario	À déterminer *
Québec	À déterminer **
Total	**À déterminer**

Nota : La contribution du gouvernement du Canada à un programme d'indemnisation pour les propriétaires de petits boisés privés à temps partiel de l'Ontario est estimé à 1,7 million de dollars. La contribution possible du gouvernement du Canada à un programme semblable au Québec n'a pas été établie puisqu' aucun chiffre formel n'a été avancé par la province.

Le gouvernement du Canada a offert en novembre dernier son assistance financière aux gouvernements du Québec et de l'Ontario pour qu'ils puissent aider les propriétaires de boisés qui ne sont pas couverts par les AAFC. Suite au verglas, seuls les propriétaires de boisés privés à temps plein ont été indemnisés par le biais des AAFC. Pour contrer cette inéquité, le gouvernement du Canada a offert l'an dernier de collaborer sur une base à 50/50 à la mise en oeuvre d'un programme équivalent pour les producteurs à temps partiel.

L'Ontario a convenu de partager les frais d'un programme d'aide, et les négociations devraient être entamées bientôt.

Pour sa part, aucune entente semblable n'a été conclue à ce jour avec le Québec au sujet d'un tel programme.

Haut de page

2. La contribution non financière du gouvernement du canada
Protection civile Canada
Dès le début du désastre, les bureaux régionaux de Protection civile Canada (PCC) à Toronto et à Québec étaient ouverts sans interruption. Les centres de coordination fédéraux ont été activés au Québec et en Ontario. Des membres de l'équipe de PCC ont également établi des quartiers dans les centres de coordination provinciaux. Les deux équipes régionales ont reçu du renfort des régions moins touchées. À Ottawa, le Centre de soutien national a été activé le 9 janvier 1998 et l'est demeuré jusqu'au 28. Il était épaulé par le Groupe de travail sur les génératrices, qui a réussi à trouver plus du tiers des 2 000 unités requises, et à les faire préparer et expédier au cours de cette période. Le Groupe s'est approvisionné un peu partout au Canada et aux États-Unis. Le Centre de coordination des opérations d'urgence du gouvernement a constitué le trait d'union de toutes les communications en provenance et à destination des provinces et des autres partenaires durant le désastre. À la fin des opérations, PCC a fourni les locaux dont avait besoin l'équipe chargée de récupérer les articles et le matériel empruntés et de les retourner intacts à leurs propriétaires.

Les Forces canadiennes
À l'occasion de la tempête de verglas de janvier 1998, la réaction du gouvernement du Canada a notamment été de faire appel aux Forces canadiennes pour aider les autorités civiles de l'Ontario et du Québec et, dans une moindre mesure, celles du Nouveau-Brunswick. L'armée a répondu en fournissant du personnel et du matériel. Ce déploiement des Forces canadiennes était l'un des plus importants depuis la Guerre de Corée. Au plus fort de la crise, plus de 15 000 militaires, dont 3 800 réservistes, ont été déployés, la plupart dans la région de Montréal. Les soldats provenaient de toutes les régions du Canada. Il est à noter que près de 3 200 véhicules ont été mobilisés par les militaires en réponse à la demande d'aide.

Les coûts différentiels du ministère de la Défense nationale pour cette opération ont totalisé environ 44 millions de dollars. Les dépenses les plus importantes engagées au cours du déploiement ont été les suivantes :

- 15,1 millions de dollars en salaires pour les membres de la Force de réserve;
- 16,4 millions de dollars en indemnités d'opérations sur le terrain, incluant les coûts du transport nolisé des soldats, et en achats de Protection civile Canada (principalement des génératrices);
- et 7,4 millions de dollars en rations et autres articles de consommation.

Affaires étrangères et Commerce international
Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a fait les démarches nécessaires en vue d'obtenir 50 000 lits de camp aux États-Unis et a négocié pour le compte de Transports Canada l'obtention d'autorisations spéciales pour faire venir au Canada des poteaux de téléphone du sud des États-Unis.

Agence spatiale canadienne
À ses installations de Saint-Hubert, l'Agence spatiale canadienne a accueilli jusqu'à 625 sinistrés durant le jour et 65 personnes la nuit.

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a joué un rôle important durant les opérations d'urgence et continue d'offrir des services, à court et à long terme, aux agriculteurs et aux collectivités rurales. L'industrie laitière a été particulièrement touchée. Quelque 2 000 producteurs laitiers de l'Ontario et 3 500 du Québec ont subi des pertes importantes. On estime qu'environ 10 millions de litres de lait ont été perdus en Ontario, ce qui représente 6 millions de dollars. Au Québec, les pertes sont évaluées à 3,5 millions de litres, pour une valeur de 1,8 million de dollars. Agriculture et Agroalimentaire Canada a aidé les gouvernements du Québec et de l'Ontario à fournir des génératrices aux producteurs laitiers. Pour pallier la fermeture des usines de transformation du lait dans les régions touchées, le Ministère, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la Commission canadienne du lait et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont négocié une entente avec la Food and Drug Administration des États-Unis pour que le lait cru soit transformé aux États-Unis et remis en marché au Canada par la suite.

La Société du crédit agricole a travaillé directement avec les agriculteurs du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes pour s'entendre avec les créanciers afin de résoudre des problèmes de liquidité immédiats.

Anciens Combattants Canada
L'Hôpital Sainte-Anne, une institution du ministère à Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec), a accepté d'accueillir plus de 200 personnes âgées provenant de plusieurs centres d'hébergement et d'hôpitaux de la région.

Le Ministère a mis sur pied une ligne téléphonique que les anciens combattants et leurs conjoints vivant au Québec ou en Ontario, et qui se trouvaient toujours privés d'électricité, pouvaient utiliser en tout temps. Plus de 9 000 clients avaient été joints à la mi-janvier.

Citoyenneté et Immigration Canada
Citoyenneté et Immigration Canada a prêté du personnel et des véhicules au Centre de coordination des opérations d'urgence du Québec pour aider aux opérations policières.

Développement des ressources humaines Canada
Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a pris des mesures pour accélérer la préparation et la livraison des chèques du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et de la Prestation fiscale pour enfants. Des mesures spéciales ont également été mises en oeuvre pour simplifier la présentation des demandes de prestations et de soutien à l'emploi, telles les demandes de prestations d'assurance-emploi.

Les Centres de ressources humaines du Canada en dehors des régions touchées ont pris diverses dispositions pour assurer un meilleur service dans les localités visées, sans égard aux frontières provinciales.

DRHC a également appuyé différentes initiatives prises par l'ensemble du gouvernement du Canada afin d'assurer une réponse fédérale coordonnée. Entre autres, le gouvernement du Canada, par l'entremise de Renseignements Canada, a mis en place des numéros 1-800 dans le but de fournir des renseignements au public sur l'aide du gouvernement fédéral aux sinistrés. De plus, des avis ont été publiés dans les quotidiens des régions touchées du Québec et de l'Ontario afin d'informer le public de ce service de renseignements téléphoniques sur l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse.

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Grâce à son partenaire Info-entrepreneur, Développement économique Canada (DEC) pour les régions du Québec a participé aux lignes téléphoniques d'information mises à la disposition des citoyens et des entreprises du Québec. L'organisme a préparé un bilan provisoire, ainsi qu'un bilan plus complet, des principaux effets de la tempête de verglas sur l'économie québécoise. Près de 500 clients de DEC ont été joints afin de dresser ces bilans et d'explorer avec les PME les mesures spéciales que le gouvernement du Québec pourrait mettre en place. Enfin DEC a pris toutes les mesures nécessaires pour procéder rapidement à la mise sur pied d'un bureau canadien de relance de l'activité économique.

Environnement Canada
Environnement Canada a joué un rôle important dans un vaste éventail d'activités fédérales d'appui liées à la tempête. Pendant toute la crise, le Ministère a pu fournir aux Canadiens des avertissements météorologiques exacts et en temps utile, ainsi que de l'information 24 heures sur 24. Le Ministère a également appuyé les services publics, les municipalités, les autorités provinciales, les autres ministères et les coordonnateurs des services d'intervention d'urgence grâce à d'importants services météorologiques spécialisés, et aux différents conseils qu'il a prodigués sur de nombreuses questions environnementales. Les météorologues et les experts en sciences climatiques ont répondu à des milliers d'appels des médias et ont donné plus de 800 entrevues. Quant aux visites sur le site Internet du Ministère, la *Voie verte* (www.ec.gc.ca), elles ont augmenté de 50 %, pour atteindre un sommet de 300 000 par jour.

Gendarmerie royale du Canada

Dès le 7 janvier, les policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), en poste à Saint-Hyacinthe et à Lacolle, ont collaboré avec les autorités policières et civiles locales pour venir en aide à la population. Le 13 janvier, la GRC a reçu deux demandes officielles d'assistance : une de la Sûreté municipale de Brossard et l'autre de la Sûreté du Québec. Au total, 140 policiers ont été assignés à des visites systématiques de tous les résidents encore privés d'électricité et à des patrouilles pour assurer la sécurité des citoyens et des biens. La GRC a appuyé le travail de la Sûreté du Québec et des corps policiers municipaux.

Le 14 janvier, la GRC a reçu des demandes officielles d'assistance des villes de Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Hilaire et Beloeil. Elle a mobilisé 175 policiers supplémentaires, dont 100 provenant de la région de la capitale nationale.

La GRC a reçu de nouvelles demandes d'assistance de la Sûreté du Québec le 15 janvier et a porté le nombre de ses policiers affectés à la crise du verglas à 520; ces effectifs ont été maintenus jusqu'au 20 janvier. D'anciens membres de l'orchestre de la GRC ont repris leurs fonctions pour effectuer une tournée de trois jours de résidences de personnes âgées.

Industrie Canada
L'absence de courant, l'exploitation des réseaux sur batteries et génératrices et les dommages aux infrastructures ont causé des problèmes sans précédent dans les réseaux de télécommunications. Tout au long de la crise, Industrie Canada a contribué au soutien des opérations et au maintien des infrastructures en agissant comme centre d'échange d'information et en coordonnant avec les ministères fédéraux, les autorités provinciales et l'industrie des communications la distribution de génératrices, dont quatre génératrices de format moyen (en vue du soutien des réseaux de communication essentiels) provenant de Vancouver et destinées à Montréal. Il a aussi assuré la sécurité des sites cellulaires névralgiques et l'approvisionnement prioritaire en carburant des réseaux de télécommunications.

Dans la région de l'Ontario, un groupe de 16 personnes a fourni de l'aide jour et nuit en coordonnant l'exploitation d'une station terrienne de télécommunication par satellite pour le compte du ministère de la Défense nationale. Le groupe s'est chargé notamment d'approuver le déménagement de systèmes de radiocommunications dont les tours avaient été endommagées et d'établir des contacts avec la société de câblodistribution Rogers d'Ottawa pour faciliter l'alimentation réseau de la Société Radio-Canada en vue d'informer la population. Le personnel du bureau régional a aussi aidé à localiser des génératrices d'électricité.

Par ailleurs, le Centre de services aux entreprises du Canada, pour la région de l'Ontario, a mis sur pied à Toronto une équipe d'urgence soutenue par un centre téléphonique 1-800 et un site Internet. L'équipe de quatre personnes aidait les PME qui avaient des problèmes à cause du verglas en les conseillant, en leur indiquant à qui s'adresser et en leur fournissant la liste qui ne cessait de s'allonger des divers programmes et services offerts par les gouvernements de l'Ontario et du Canada.

Au Québec, 27 employés ont collaboré au maintien du fonctionnement continu de systèmes de radiocommunication essentiels en autorisant plus de 50 fréquences radio supplémentaires à l'usage de la Sûreté du Québec et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Le

personnel de la région a également aidé à trouver des génératrices.

Le personnel de l'Atlantique a également apporté sa contribution en transmettant, à partir du centre provincial d'exploitation du réseau téléphonique du Nouveau-Brunswick, des rapports sur l'évolution de la situation au Centre de coordination des opérations d'urgence du gouvernement.

Le Ministère a surveillé les pratiques commerciales liées à la crise. Le Bureau de la concurrence a établi une ligne sans frais et invité les consommateurs à rapporter les cas de pratiques commerciales douteuses, notamment de gonflement des prix.

Pêche et Océans – Garde côtière canadienne
Au Québec, 50 génératrices et 6 pompes ont été mises à la disposition de 10 municipalités. Huit personnes ont été affectées aux opérations d'urgence pour appuyer les efforts des provinces et des municipalités.

Des hélicoptères de la Garde côtière canadienne ont été mis à la disposition des autorités provinciales, et l'aéroglisseur *Waban-Aki* a été utilisé pour prévenir la formation d'embâcles sur la rivière Châteauguay.

En Ontario, le poste de Prescott de la Garde côtière a été désigné comme centre de coordination des opérations d'urgence dans la région. Des génératrices et des pompes en provenance des postes d'Amherstburg, de Burlington et de Parry Sound y ont été expédiées. Dix génératrices ont été affectées à l'assèchement du sous-sol de quelque 600 domiciles. Environ 75 petites génératrices et 10 plus grosses de type industriel ont été déployées en collaboration avec les services d'incendie et les équipes d'intervention d'urgence.

Des employés à la retraite ont aidé à assembler des génératrices à usage résidentiel destinées à Osgoode, Embrun, North Augusta, Delta, Rockport et Prescott. Deux équipes munies de tronçonneuses et de cisailles ont effectué des travaux de nettoyage pour permettre aux équipes d'électriciens d'atteindre l'équipement électrique endommagé. De plus, des opérateurs de machines lourdes ont dégagé les rues et enlevé les poteaux d'électricité brisés.

La région des Maritimes a fait parvenir 21 pompes et 40 génératrices ainsi que des pièces; Terre-Neuve a envoyé 9 génératrices et 13 pompes. Une génératrice de 90 kW a également été reçue de Hay River (Territoires du Nord-Ouest). Ces génératrices ont été distribuées au Québec et en Ontario.

Ressources naturelles Canada
Ressources naturelles Canada (RNC) a fourni du personnel et du matériel, y compris 60 génératrices et 22 tronçonneuses pour aider aux opérations d'urgence dans la région d'Ottawa-Carleton, du personnel et du matériel (génératrices, camions, etc.) de ses bureaux de Varennes, Sherbrooke et Sainte-Foy, en plus de mettre des locaux à la disposition du personnel des opérations. RNC a aussi fourni du matériel varié comme des couvertures, des lanternes, des lampes de poche, des lits pliants, des bougies, une nouvelle carte topographique pour toute la région touchée, plus de 17 000 cartes topographiques, plusieurs photos aériennes pour appuyer les opérations des Forces canadiennes, ainsi que des renseignements par l'entremise de son site Internet pour expliquer

comment traiter les arbres endommagés par le verglas. De plus, RNC évalue présentement l'incidence de la tempête de verglas sur les activités liées aux secteurs de l'énergie, des forêts, des mines et de la géologie dans les régions touchées.

Revenu Canada
Revenu Canada a pris un certain nombre de mesures touchant les taxes et les douanes en vue d'aider les personnes dans les régions les plus durement frappées. Par exemple, les postes frontaliers ont vu au passage rapide des marchandises d'urgence, particulièrement des génératrices, ainsi que du personnel de secours à destination des zones sinistrées. Le Ministère a mis en service une ligne d'urgence sans frais à l'intention des Canadiens touchés par la tempête qui avaient des questions ou des préoccupations au sujet des douanes, de l'administration des politiques commerciales ou des taxes.

Revenu Canada a aussi annoncé qu'il adopterait des mesures spéciales d'équité pour les contribuables qui étaient dans l'impossibilité de respecter leurs obligations fiscales en raison de la tempête de verglas.

Santé Canada
Dès les premiers jours de la tempête de verglas, des quantités considérables de fournitures (85 088 civières, 24 556 lits et 75 900 couvertures) ont été livrées aux provinces de l'Ontario et du Québec ainsi qu'à la réserve d'Akwesasne. Ces fournitures provenaient de la Réserve nationale de secours, au dépôt des Services d'urgence à Ottawa, de plusieurs bases des Forces canadiennes à travers le pays et de sites où elles avaient été déposées en cas d'urgence en Ontario et au Québec.

Des employés de la Division des services d'urgence de la Direction générale des services médicaux ont travaillé jour et nuit pour répondre aux demandes de fournitures et de secours de la part des gouvernements de l'Ontario et du Québec. La Direction des programmes de santé des Premières Nations et des Inuit, de la Direction générale des services médicaux, et l'Agence d'hygiène et de sécurité au travail de Santé Canada ont fait livrer diverses fournitures à Akwesasne. En outre, le personnel a fourni des soins infirmiers et médicaux et des services de santé environnementale à Akwesasne après la tempête.

Santé Canada a joué un rôle important en dispensant aux fonctionnaires provinciaux et municipaux du soutien psychosocial communautaire, selon les besoins, et notamment des conseils et de la documentation sur la manière de faire face au stress en situation de crise.

Service correctionnel du Canada
Le Service correctionnel du Canada (SCC) a hébergé, nourri et aidé 144 personnes à son collège de formation à Laval (Québec). Des bénévoles de SCC ont également fourni des services de sécurité à la demande de la Protection civile de Granby.

En Ontario, certains pénitenciers fédéraux ont fourni des matelas, des génératrices et des couvertures, de même que des services de buanderie et de transport aux centres d'hébergement d'urgence locaux, aux équipes d'urgence d'Hydro et à la Croix-Rouge. Ils ont aidé au déblaiement et fourni de l'aide d'urgence aux agriculteurs. L'établissement Pittsburgh a mis ses installations à la disposition du poste de commandement d'urgence de Kingston-Nord, offrant ainsi des lignes téléphoniques, un

support administratif et des repas au personnel.

Société canadienne des postes
La Société canadienne des postes s'est employée à rétablir les services postaux complets le plus rapidement possible dans les régions touchées, et a accordé la priorité à la livraison des chèques de soutien du revenu dans les régions toujours affectées par les pannes. Les chèques étaient disponibles aux bureaux de poste locaux. La Société a mis des génératrices à la disposition de l'organisation de la Sécurité civile.

En conjonction avec la section Montréal du Syndicat canadien des postiers, la Société a fourni des camions avec chauffeurs pour le transport de matériel d'urgence des centres d'hébergement de la région de Montréal vers la Montérégie. La Société a aussi mis à la disposition des Forces canadiennes des palettes et des conteneurs pour le transport d'équipement et de matériel.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a procédé à un inventaire de ses logements libres et les a offerts aux autorités du Québec et de l'Ontario à l'intention des sinistrés. La SCHL a également mis en service un numéro de téléphone sans frais pour aider les propriétaires de maisons à obtenir les conseils d'experts au sujet des dégâts causés par la tempête.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Le jeudi 22 janvier 1998, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a annoncé que le gouvernement du Canada distribuerait immédiatement 70 millions de dollars en paiements anticipés tenant lieu de taxes aux municipalités du Québec et de l'Est ontarien qui avaient été durement touchées par la tempête de verglas. Des membres du personnel des bureaux national et régionaux de TPSGC ont collaboré étroitement avec leurs homologues du Québec et de l'Ontario aux efforts de rétablissement, mettant à profit leur expertise et leurs contributions en fournitures et en matériel. Le Collège des Douanes de Rigaud a été transformé en centre d'hébergement temporaire abritant 200 personnes, dont des monteurs de lignes électriques venus des États-Unis et des bûcherons de l'Abitibi. Le Ministère a collaboré au déglaçage d'immeubles dans le centre-ville de Montréal et a fourni une génératrice de 800 kW ainsi que l'expertise technique nécessaire au Centre Gertrude La France à Saint-Jean. Il a également coordonné l'achat et la livraison de 668 autres génératrices, prêté un immeuble fédéral de 3 000 m^2 à la ville de Granby et ouvert le Centre d'études fédéral à Ottawa pour qu'il serve de refuge aux victimes de la tempête au Québec et en Ontario qui, en raison de maladies liées à l'environnement, ne pouvaient pas rester dans les centres d'hébergement.

Haut de page

Retour

Modifié le: 17-04-2001 Droits d'auteur/Avertissement

Accueil		Contactez-nous		Recherche		Aide		Site du Canada		English
Quoi de neuf		Qui sommes-nous?		Sujets d'actualités		Médias		Autres liens
Sauvegarde		Information publique / ressources		Recherche		Cas urgents actuels